

# REGLEMENT THE COURSE

## GENERALITES

« The course » est organisée par Cap Sports et Nature de Saint-Julien-de-Concelles à la demande des entreprises de l'Entraînante Sèvre et Loire, l'Esprit l'entreprise. La Communauté de communes Sèvre et Loire est partenaire de cet évènement.

The course est une course regroupant 6 épreuves sportives et ludiques et une épreuve finale à 3 (Gardée secrète). Les épreuves : Tir à l'arc / Course d'orientation / Paddle / Course en sac / Relais aveugle / Sceau troué.

L'arrivée se fait au plan d'eau du Chêne de Saint-Julien-de-Concelles (44 450) à partir de 16h30, suivi d'un échauffement commun à 17h et un départ à 17h30

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'évènement est réservé aux entreprises et établissements du secteur privé et du secteur public dont leur siège est situé sur la Communauté de Communes Sèvre et Loire et aux adhérents de l'Entraînante Sèvre et Loire, l'Esprit d'Entreprendre.

Les équipes peuvent être composées de chefs d'entreprises, salariés, apprentis et stagiaires.

Pour les indépendants, les petites entreprises, il y a la possibilité de se regrouper pour faire une équipe.

Les participants devront être majeurs.

Une équipe est composée de 3 participants (3 hommes, 3 femmes ou mixte).

## INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent se faire dès le 7 juillet jusqu'au **13 septembre 2021** sur le lien suivant :

En revanche, l'entreprise peut inscrire qu'une seule équipe jusqu'au **13 septembre 2021**. Passé cette date, s'il reste des places il y aura la possibilité d'inscrire 2 équipes par entreprise.

L'inscription est de **40€** par équipe, elle comprend un repas et une boisson pour chaque participant.

## ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Chaque participant s'engage à adopter un bon esprit sportif et :

- Respecter la feuille de route de son équipe
- Prendre connaissance du présent règlement
- Respecter les consignes de sécurité et sanitaires

## **REGLES DU JEU**

Les équipes évoluent avec une feuille de route les obligeant à passer d'une épreuve à une autre dans un ordre donné au départ. L'objectif étant de marquer le maximum de points sur chaque épreuve ou de la terminer le plus rapidement possible (en fonction des épreuves).

Un prix sera remis pour les 3 meilleures équipes.

## **CONTEXTE SANITAIRE**

Tout au long de l'événement, une attention particulière sera apportée afin de respecter l'ensemble des gestes barrières en vigueur. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition et le matériel sera régulièrement désinfecté.

Conformément au décret n°2021-955 du 19 juillet 2021, chaque participant et accompagnant de plus de 18 ans devra présenter l'une des trois preuves prévues par le pass sanitaire pour accéder à l'évènement :

- Schéma de vaccination complet
- Test PCR négatif de moins de 48h
- Résultat d'un test PCR positif attestant du rétablissement datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

## **TENUE ET MATERIEL**

Chaque participant prévoit son équipement et sa tenue. Il est demandé à chaque participant de venir équipé d'un masque de protection.

Il est vivement recommandé aux participants de prévoir une tenue de rechange. Un vestiaire sera mis à disposition si besoin.

## **RAVITAILLEMENT**

Chaque participant est invité à venir équipé de son propre récipient pour se désaltérer pendant les épreuves. Un point d'eau sera mis à disposition.

## **DROIT A L'IMAGE**

Des clichés photographiques ou vidéos seront pris pour le compte de la CCSL lors de la manifestation. Ceux-ci pourront être utilisés à des fins promotionnelles et de communication sur le site et la page Facebook de la CCSL.

En remplissant le formulaire joint à l'inscription, vous pourrez faire respecter votre droit à l'image.

## **DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les données collectées par la CCSL dans le cadre de l'inscription seront les suivantes :

Nom

Prénom

Adresse de courriel

Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'information et seront conservées pour une durée de 5 ans. Au terme de cette durée, celles-ci seront effacées définitivement.

Selon la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez le droit à l'accès, la rectification ou la suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la Communauté de communes Sèvre & Loire qui a collecté les données à caractère personnel de la manière suivante, en nous écrivant, par voie postale :

1, place Charles de Gaulle  
44330 Vallet

## **ANNULATION**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou de toutes situation pouvant mettre en danger la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement. Le remboursement des billets sera effectué.

En cas d'annulation à l'initiative de l'entreprise, aucun remboursement ne sera dû.